

Pour VentdeRaison, le nouveau cadre éolien est un "désastre"

BELGIQUE | Mis à jour le mardi 5 mars 2013 à 17h04

Article Images Commentaires (2)

ENVOYER

IMPRIMER

TWEET

Images



La cadre éolien wallon, un "désastre" selon l'ASBL VentdeRaison

Mots clés

Energie, Environnement, Politique, Intérieur

L'ASBL VentdeRaison (VdR) juge que le nouveau cadre éolien wallon est un "désastre" pour la ruralité wallonne et une "hypocrisie" de la part d'Ecolo. L'association accuse les ministres wallons de l'Environnement et de l'Energie, les ministres Henry et Nollet (tous les deux Ecolo), à l'origine du cadre éolien, de "faire ce que veut Edora, le lobby des renouvelables".

"La qualité de vie et la santé des populations rurales sont abandonnées au jeu des promoteurs éoliens via ce cadre éolien. Ce cadre, c'est le mépris total du principe de précaution et des normes internationales. C'est la destruction des paysages et les nuisances sonores garanties!", tonne l'ASBL qui dénonce l'augmentation de la limite sonore de 40 à 45 décibels, ce qui représente une hausse de 78%.

VentdeRaison a comptabilisé 5000 GWh/an de parcs éoliens installés et en cours de procédure. *"Pourtant, le plan vise 4500 GWh/an d'énergie éolienne à l'horizon 2020. Pourquoi aurait-on encore besoin d'un décret",* s'est exclamé Luc Rivet, porte-parole de l'ASBL.

"De plus, les 16 000 emplois créés par le secteur éolien, annoncés d'ici 2030, seront des emplois de chantier à très faible valeur ajoutée", ajoute-t-on chez VdR.

Le ministre wallon de l'Environnement, Philippe Henry, a présenté fin février une cartographie du potentiel éolien sur le territoire de la Région et le nouveau cadre de référence éolien.

Belga